Publié le 16 juillet 2021

Action cœur de ville est prolongé jusqu'en 2026

Jean Castex a annoncé le 8 juillet la prolongation du programme ACV jusqu'en 2026, dont le terme était initialement fixé à 2022, « pour permettre aux équipes élues de porter leur projet jusqu'à la fin de la mandature en 2026 ».

Le Premier ministre a annoncé, lors du congrès de Villes de France, avoir demandé à la ministre de la Cohésion des territoires d' **« ouvrir la concertation avec les partenaires financeurs du programme pour définir ses nouvelles orientations »**. La nouvelle maquette financière et les champs d'interventions pour l'après-2022 devraient être dévoilés en septembre. L'objectif est que les partenaires financeurs du programme complètent la dotation initiale de cinq milliards.

Les villes moyennes ont la cote

Ce congrès a été également l'occasion de présenter la nouvelle édition du baromètre des territoires réalisé par l'Ifop à l'initiatve des Villes de France, l'ANCT et la Banque des territoires. Il en ressort notamment que **87 % des français préfèrent habiter dans une ville moyenne que dans une métropole**, ce qui correspond à une augmentation de 3 % par rapport à l'an dernier. 7 % des personnes interrogées souhaitent déménager, ce qui représente environ 350 000 personnes, soit autant de nouveaux habitants à attirer pour les villes moyennes et des interventions à mettre en œuvre pour les Epl en matière d'aménagement, d'immobilier, d'habitat, de transports et de services publics.

Le détail de ce baromètre peut être consulté en cliquant ici.